

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

Vie de la Société

Journal de la société statistique de Paris, tome 69 (1928), p. 109-113

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1928__69__109_0

© Société de statistique de Paris, 1928, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

JOURNAL

DE LA

SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

N° 4. — AVRIL 1928

I

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 21 MARS 1928

SOMMAIRE

OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR M. HENRI TRUCHY, PRÉSIDENT.
ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES DES 18 JANVIER ET 15 FÉVRIER 1928.
NÉCROLOGIE.
NOMINATION ET PRÉSENTATION DE MEMBRES TITULAIRES.
COMMUNICATION DE M. LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ET PRÉSENTATION D'OUVRAGES.
COMMUNICATION DE M. JEAN DESSIRIER : « LA PRÉVISION STATISTIQUE DES MOUVEMENTS DES VALEURS DE BOURSE ».

OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR M. HENRI TRUCHY, PRÉSIDENT:

La séance est ouverte à 21 heures, sous la présidence de M. Henri Truchy, Président.

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES DES 18 JANVIER ET 15 FÉVRIER 1928

M. le Président met aux voix l'adoption des procès-verbaux des séances du 18 janvier, inséré dans le Journal de février, lequel n'avait pu paraître pour la dernière séance, et du 15 février, inséré dans le Journal de mars. Ces procès-verbaux sont adoptés sans observation.

NÉCROLOGIE.

M. le Président a le regret de faire part à la Société du décès de notre ancien Président M. Yves-GUYOT, ainsi que de celui de nos Collègues MM. Georges ALLIX et Georges DURIEUX.

La Société a été représentée aux obsèques de MM. Yves-GUYOT et Georges ALLIX ; mais nous n'avons pas été prévenus de la mort de M. DURIEUX.

Après avoir rappelé la carrière de nos deux regrettés Collègues ALLIX et DURIEUX, M. le Président prononce l'allocution suivante :

Yves-GUYOT est mort le 21 février 1928 à Paris ; il était né le 6 septembre 1843 à Dinan. Dans cet espace de temps qui dépasse celui qui est accordé à la majorité des hommes, la vie d'Yves-GUYOT a été toute remplie par la science et par l'action. Il n'a pas cessé de travailler et de combattre, défendant par la plume et par la parole les idées qu'il avait faites siennes par ce qu'il les considérait comme l'expression de la justice et de la vérité.

Je ne rappellerai que sommairement sa vie politique. Il a été journaliste, conseiller municipal de Paris, député de Paris, ministre des Travaux publics pendant trois ans. Il a gardé dans la vie politique ses convictions d'homme de science, et l'idéalisme fondamental de ce Français de Bretagne l'a préservé des compromissions auxquelles il est si difficile d'échapper dans la mêlée des partis. M. COLSON dans le discours qu'il a prononcé le jour des obsèques, a caractérisé dans les termes suivants le rôle d'Yves-Guyot comme ministre : « Constamment il montra les qualités d'un chef, en laissant aux collaborateurs à qui il donnait sa confiance la part nécessaire d'autorité sous sa haute direction et en sachant défendre et récompenser un personnel d'élite. »

C'est surtout du statisticien et de l'économiste que je veux vous parler. Le rôle qu'il a joué parmi nous, vous le connaissez tous. Il était devenu membre de notre Société en 1876; en 1896, il avait été appelé à la présidence, en 1926, dans une séance à laquelle la présence de M^{me} et de M^{lles} YVES-GUYOT donnait le caractère d'une fête de famille nous avons célébré le cinquantenaire de son entrée à la Société. A partir du moment où la politique a cessé de lui prendre le meilleur de son temps, il n'y a pas eu de membre de la Société qui ait apporté à nos travaux une présence plus assidue et une collaboration plus active. De 1894 à 1928, il n'y a presque pas d'année où la Société n'ait entendu une communication de lui, parfois plusieurs la même année, et sur les sujets les plus variés : commerce, finances, problèmes monétaires, recensements de la production, facteurs des prévisions économiques, etc...

Nous devons l'entendre encore ce soir, dans une communication sur les valeurs relatives des capitaux fixes et des capitaux circulants.

D'autres Sociétés, et parmi les plus illustres, l'avaient appelé à elles : la Société d'Économie politique, l'Institut international de Statistique, la Société Royale de Statistique de Londres, la Société Américaine de Statistique. Il avait succédé à Gustave DE MOLINARI dans la direction de l'*Économiste Français*.

L'activité scientifique d'Yves-Guyot a été inlassable. Je ne veux pas rappeler ici les nombreux ouvrages qu'il a écrits.

Dans leur diversité, ils se ramènent tous à quelques idées qu'Yves-Guyot tenait pour fondamentales : la lutte contre le socialisme, la lutte contre le protectionnisme, la lutte contre l'interventionnisme. Il a été, dans ses convictions libérales, d'une fermeté qu'il poussait volontairement jusqu'à l'intransigeance.

Nous garderons pieusement la mémoire de ce savant désintéressé qui a défendu avec une ténacité admirable ce qu'il estimait être la vérité et qui, donnant un exemple qui devient rare, a lutté passionnément pour des idées et pour rien d'autre que des idées. (*Vifs applaudissements.*)

NOMINATION ET PRÉSENTATION DE MEMBRES TITULAIRES.

M. le Président annonce que les candidatures présentées dans la dernière séance n'ont soulevé aucune observation. En conséquence, MM. ARNOULT, BOYAT, CARTERON, ESPITALIER, le Baron Paul DE BLANQUET DE ROUVILLE (représentant la Compagnie Française de Réassurances Générales), FOUILLEUL, FOURNIER, GAUTHIER, GUIRAUD, LE PoulLEN, MONTCHAMP, PICQUET, REVILLIOD, sont nommés membres titulaires.

D'autre part, M. le Président fait savoir qu'il a reçu les demandes d'admission suivantes, au titre de membres titulaires :

M. CLOUD, Directeur de « l'Épargne Foncière de France », 9, rue de Liège (9^e), présenté par MM. Hamon et Barriol.

M. COMBESCOT, Administrateur délégué du Lloyd de France, 60, rue des Vignes (16^e), présenté par MM. Hamon et Barriol.

M. Georges DARMOIS, Professeur à la Faculté des Sciences de Nancy, et à l'Institut de Statistique de l'Université de Paris, 8, rue du Haut-Bourgeois, à Nancy (Meurthe-et-Moselle), présenté par MM. Huber et Barriol.

M. Max HERMANT, Secrétaire Général du Comité général des Assurances, 29, rue de Châteaudun (9^e), présenté par MM. Hamon et Barriol.

M. Gaston L'ÉVESQUE, Sous-Directeur du « Soleil et Aigle Accidents », Directeur de l'Association Polytechnique d'Assurances, 23 et 24, rue de Mogador (9^e), présenté par MM. Hamon et Barriol.

M. MILLON, Directeur de la « Mondiale », 104, rue Nationale, à Lille (Nord), présenté par MM. Hamon et Barriol.

M. Armand MOREAU, Contrôleur technique principal à la Compagnie de Paris-Lyon-Méditerranée, 238, boulevard Saint-Germain (6^e), présenté par MM. Barriol et Trignart.

M. Henri SACQUET, Publiciste financier, 61, quai de Valmy (10^e), présenté par MM. Rouf et le général Raynal.

M. René SCHEFER, Agent général au Comité Central des Houillères de France, 35, rue Saint-Dominique (7^e), présenté par MM. Gruner et Barriol.

M. VORMUS-BERNOT, Administrateur-Directeur de la Maison Bernot frères, 5, rue Victorien-Sardou (16^e), présenté par MM. Hamon et Barriol.

M. CHARLES, Actuaire à la Société Générale, 29, boulevard Haussmann (9^e), présenté par MM. Barriol et Lagnace.

M. Jules DELVIT, Chef de Bureau de Paris, de la branche Populaire à la Compagnie d'Assurances générales sur la Vie, 87, rue de Richelieu (2^e), présenté par MM. Hamon et Barriol.

Conformément à l'usage, il sera statué sur ces candidatures à la prochaine séance.

COMMUNICATION DE M. LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ET PRÉSENTATION D'OUVRAGES.

M. le Secrétaire général annonce qu'il a reçu, pour la Société, un certain nombre d'ouvrages dont il donne l'énumération.

Il fait une mention spéciale des ouvrages suivants : *France* : 4^e édition de la « Science Économique » de M. Yves-GUYOT, parue le jour du décès de notre Président.

L'Almanach Financier, 1928.

Italie : *Prospettive Economica* (1928) de M. Giorgio MORTARA.

U. R. S. S. : *Ten years of Soviet power in figures* (1917-1927).

Esthonie : *Atlas de la Statistique économique de l'Esthonie*.

COMMUNICATION DE M. JEAN DESSIRIER : « LA PRÉVISION STATISTIQUE DES MOUVEMENTS DES VALEURS DE BOURSE ».

M. le Président donne la parole à M. Jean DESSIRIER pour le développement de sa communication, dont le texte sera inséré dans un prochain numéro du Journal.

M. le Président remercie M. DESSIRIER, et donne la parole aux Collègues qui auraient des observations à présenter :

M. MOURRE fait remarquer que les différents indices qui permettent de constater l'approche des crises sont d'inégale importance. Il faut faire une place privilégiée à la situation monétaire qui est un indice causal. Pourquoi les crises éclatent-elles ? Parce que les disponibilités se raréfient, parce que le pouvoir d'achat des spéculateurs et des acheteurs de marchandises est épuisé. Dans la situation monétaire se reflètent tous les autres indices.

La situation monétaire est un indice très sûr. Aux États-Unis en particulier, la hausse du taux de l'escompte du papier commercial à six mois a, de 1903 à 1928, toujours donné le signal de la baisse des actions qui est le premier symptôme de la crise.

De plus la situation monétaire se traduit en un ou quelques chiffres que tout capitaliste ou tout commerçant peut se procurer facilement. Au contraire, le maniement d'indices multiples qu'on sera obligé de pondérer est très délicat, et exige l'habileté d'un statisticien exercé.

Il serait difficile, comme l'a fait remarquer M. DESSIRIER, d'établir à ce sujet, des règles trop rigides. Ce sera donc non seulement une question de science, mais aussi une question d'art, dont les éléments subjectifs varieront avec les observateurs.

M. le Président donne ensuite la parole à M. Robert WOLFF : « Je désirerais d'abord signaler, en réponse à l'observation formulée par notre Collègue, le baron MOURRE, que pour les États-Unis le facteur monétaire ne semble avoir été prépondérant que pour la période d'avant-guerre, c'est-à-dire avant l'ins-

titution du Federal Reserve Board : il est certain que dans un système monétaire dépourvu de toute élasticité, comme l'était jusqu'en 1914 le système américain, la situation du marché monétaire a pu être considérée comme un facteur essentiel déterminant à la fois les crises économiques et les crises boursières; je crois que depuis l'institution du Federal Reserve Board, l'importance de ce facteur a beaucoup diminué.

« Une deuxième observation, qui est destinée à appuyer les idées exprimées par M. DESSIRIER sur le rôle secondaire joué par l'abondance des disponibilités monétaires, c'est que le facteur décisif n'est pas tant l'importance globale de ces disponibilités, mais bien l'importance de la fraction de ces disponibilités que leurs possesseurs sont disposés à investir en valeurs mobilières.

« Nous voyons là le rôle éminent des mouvements psychologiques qui peuvent faire qu'à abondance monétaire égale les dispositions des détenteurs de capitaux se traduisent par des répercussions très différentes sur le marché des valeurs mobilières.

« Enfin, je voudrais signaler un élément qui, à certains moments, peut jouer un rôle extrêmement marqué : je veux parler des opérations de l'étranger sur un marché de valeurs mobilières déterminé : si l'étranger n'intervient pas, si les opérations ont lieu en base clos, chaque vendeur trouve en face de lui un acheteur et la quantité des capitaux disposés à s'employer en valeurs mobilières ne change pas, sauf dans la mesure où certains des acheteurs nouveaux se font consentir des crédits leur permettant d'augmenter leur portefeuille.

« Au contraire, dès que l'étranger intervient par ses achats, il déplace des capitaux précédemment investis en valeurs mobilières et qui, normalement, chercheront un emploi immédiat dans cette même catégorie de placements. On voit nettement à quel point ceci peut constituer un facteur de hausse; en sens inverse, des dégagements de l'étranger peuvent être l'origine d'une baisse rapide.

« Bien entendu ces achats de l'étranger, à mesure qu'ils s'amplifient créent une abondance monétaire croissante, surtout si par habitude prise ou en raison d'obstacles d'ordre légal ou fiscal les capitalistes « indigènes » n'exportent pas leurs capitaux en vue de placements en dehors; mais cette abondance monétaire est le signe d'événements passés et elle peut aussi être due à d'autres causes, de sorte que la seule constatation de cette abondance monétaire ne paraît pas pouvoir constituer une base pour des prévisions boursières. »

M. ELCUS prend ensuite la parole :

« Le remarquable exposé de notre éloquent Collègue M. Jean DESSIRIER entraînerait ma conviction si le marché monétaire dont la solidarité réciproque avec le marché des valeurs est si étroite, n'échappait actuellement selon moi, à toute prévision statistique.

« Avant-guerre, ce marché monétaire était régi par des facteurs techniques : variations du taux de l'escompte, expéditions d'or suffisaient à le régulariser.

« Sous le régime du papier monnaie les devises sont matière à spéculation, tout autant que les titres : ces derniers, toutefois, doivent, en fin de compte, être levés ou livrés et sont en nombre limité; les devises au contraire, ne pouvant être d'aucun usage hors de leur pays d'origine, les opérations auxquelles elles donnent lieu se résument en simples crédits pouvant se multiplier à l'infini.

« Si, par exemple, Londres se met à la hausse du franc ou si les rapatriements de capitaux de nos nationaux se font de plus en plus nombreux, quel est, en dernière analyse, l'aboutissant de ces opérations ? Simplement ceci : la Banque de France est créditrice de livres chez la Banque d'Angleterre, et celle-ci est créditrice de francs chez la Banque de France.

« D'où dans les deux pays, inflation bancaire, abondance des disponibilités recherchant le court terme, l'escompte, les reports; le taux du court terme s'abaisse progressivement; les capitaux découragés se portent sur les valeurs à revenus fixes à plus long terme, et par la suite, tout le marché des valeurs se trouve entraîné.

« Or, d'une part, cette inflation bancaire, ces transferts de capitaux qui peuvent se produire dans un sens ou dans l'autre, influencent à tel point le marché des valeurs de bourse que les autres facteurs de prévision ne jouent pour ainsi dire plus; et d'autre part, ils ne laissent eux-mêmes aucune prise aux données statistiques; ils dépendent de l'opinion que l'étranger se fait de nous, de notre crédit, de notre avenir, de notre politique intérieure, financière, économique et sociale : ils obéissent à des considérations purement psychologiques.

« Mon observation ne vaut que pour l'heure présente. Il est évident que la savante communication de notre distingué Collègue est fertile en enseignements aussi nouveaux que précieux et dont la valeur apparaîtra telle, une fois la stabilisation effectuée, qu'il est permis d'espérer que leur mise en application évitera en partie les crises économiques dont nous avons tant souffert dans le passé. »

M. le Président félicite vivement M. DESSIRIER pour son intéressante communication faite avec une conviction personnelle tout à fait remarquable qui a retenu toute l'attention de nos Collègues.

M. le Président dit qu'il se dégage de l'étude présentée par M. DESSIRIER que la méthode scientifique n'est pas encore parfaitement au point dans ce rôle de prévision hoursière; toutefois il a accordé une attention particulière à cette période de quelques mois si bien précisée par M. DESSIRIER au cours de laquelle les divers indices signalent la reprise de l'activité économique.

M. le Président remercie également les orateurs qui ont pris part à la discussion qui a suivi la communication de M. DESSIRIER, et il termine en souhaitant que ce dernier vienne nous faire part du résultat des nouvelles études qu'il a entreprises.

La séance est levée à 23 h. 10.

Le Secrétaire général,
A. BARRIOL.

Le Président,
H. TRUCHY.
